

*P*armi les lieux communs que notre paresse convoque usuellement pour introduire un objet de recherche, il en est un qui tient une place toute privilégiée : il consiste à dire que cet objet a été étonnamment négligé par nos prédécesseurs. On s'en tire alors à bon compte : l'exhibition de la nouveauté dudit objet vaut garantie de son intérêt ; la dramatisation de la découverte met en valeur le chercheur ; la rareté proclamée des travaux permet de ne pas s'encombrer de références critiques. Si l'on dénonce ce lieu commun au moment même où il serait utile, et alors que l'on pourrait finalement y recourir non sans quelque légitimité, ce n'est cependant pas seulement par pirouette : si la genèse écrite des genres oraux n'a retenu que peu de chercheurs, son étude n'implique pas la tabula rasa. Tout au plus exige-t-elle peut-être un élargissement de la définition reçue du brouillon comme « écrit dont la seule fonction serait de préparer un autre écrit¹ ». Nous détournerons en effet le terme mallarméen d'« avant-dire » pour désigner ici des « brouillons » dont la fonction est de préparer une intervention orale². Pour le reste, on verra que l'étude des avant-dire ne requiert étonnamment guère de catégories ou de problématiques que la génétique des textes n'ait déjà largement stabilisées.

Cette livraison de *Genesis* se propose ainsi d'étudier les documents préparatoires des genres oraux formels, c'est-à-dire de ces genres que retiennent par exemple les anthologies de pièces d'« éloquence » et qui relèvent souvent à la fois de l'épidictique et du didactique : prédication, harangue, plaidoyer, oraison funèbre, discours de commémoration, discours politique, discours parlementaire, plaidoirie judiciaire, leçon inaugurale, conférence savante, discours de réception³, etc. Le déroulé de cette liste semble renvoyer à une époque qui n'est plus la nôtre, et le terme même d'éloquence est tombé en désuétude ; il appartient à un monde où la rhétorique s'assumait comme telle. Mais si le mot a vieilli, les pratiques elles-mêmes demeurent, et l'on peut s'interroger sans discontinuité sur les manuscrits des prêches de Bossuet et des leçons de Jacques Derrida. Nombreux restent en effet les documents d'archive attestant la préparation écrite d'une intervention orale. Cours ou conférence, débat ou interview, témoignage ou plaidoirie..., tous ces genres oraux nécessitent bien souvent une première étape graphique et suscitent des « avant-textes » d'une nature particulière, puisqu'ils ne sont pas – ou pas d'abord – destinés à aboutir à une réalisation écrite.

1. Almuth Grésillon, « Langage de l'ébauche : parole intérieure extériorisée », *Langages*, n° 147, 2002, p. 21.

2. Nous avons préféré ce terme à l'expression de « manuscrits acroamatiques » que Daniel Defert forge, à la suite de Léon Robin, pour désigner des écrits « destinés à être écoutés par un public et non pas à la lecture ». Voir D. Defert, « Situation du cours », dans Michel Foucault, *Leçons sur la volonté de savoir*, Paris, Gallimard/Éditions du Seuil, 2011, p. 257-258, et L. Robin, *Aristote*, Presses universitaires de France, 1944, p. 13. Je remercie Nathalie Mauriac Dyer pour m'avoir signalé ces références.

3. Je m'inspire ici du choix opéré par Pierre Dauzier et Paul Lombard pour la constitution de leur *Anthologie de l'éloquence française. De Jean Calvin à Marguerite Yourcenar*, Paris, La Table ronde, 1995.

Ce numéro de Genesis a pour ambition première d'évaluer l'éventuelle spécificité des avant-dire au cœur des avant-textes. La section « Enjeux » s'ouvre par une étude panoramique des problèmes qui se posent alors, étude que prolonge une analyse de fond sur ce qui oppose ou non l'écrit et l'oral en tant que modes de réalisation de la langue en discours, et que complète une réflexion sur le possible redevenir écrit de l'avant-dire, à l'occasion de la publication des notes ayant servi de supports à des prestations orales. Trois « Études » nous donnent ensuite l'occasion de prendre la pleine mesure de l'anticipation, au stade écrit, de la performance orale à venir : la première porte sur les documents préparatoires d'une intervention de Jean-Paul Sartre lors d'un procès marquant de la guerre d'Algérie, la deuxième sur le « genre » du cours au Collège de France, à travers les exemples de Paul Valéry, de Maurice Merleau-Ponty et de Michel Foucault, la troisième sur l'« éthos » du séminaire à partir des cours publiés de Jacques Derrida. On trouvera enfin un entretien avec Cinthia Meli sur les manuscrits des prédications de Bossuet, mais aussi deux inédits importants. Le premier est constitué de deux états (notes préparatoires et transcription de la prestation orale) d'une conférence sur le théâtre prononcée par Jean-Paul Sartre en 1959 ; le second donne à lire les notes prises par Roland Barthes en vue d'un séminaire de janvier 1967, au moment même où bascule sa conception de l'écriture critique. En clôture de ces « Avant-dire », une belle étude d'une page manuscrite de Victor Hugo – sorte de miniature réunissant en elle toutes les questions de « l'écrire vers l'oral » – nous permet de boucler la boucle.

Gilles Philippe

Varia

Les deux études de la section Varia portent sur deux écrivains qui ont l'habitude de s'expliquer à eux-mêmes leurs intentions dans un discours explicite, rédigé à la première personne. Mais alors que chez Zola le discours planificateur, injonctif et projectif, est matériellement séparé de la phase rédactionnelle, chez Irène Némirovsky les deux restent étroitement associés, jusqu'à un stade avancé de l'écriture. Si les habitudes d'écriture de Zola sont déjà bien connues des lecteurs de Genesis, c'est la première fois que nous présentons des manuscrits d'Irène Némirovsky. Catherine Viollet, à laquelle nous rendons hommage p. 170, car il s'agit hélas de son dernier article, décrit les particularités du dossier génétique du Vin de solitude et se livre à une investigation qui porte principalement sur la nature générique de cette œuvre : s'agit-il d'une autobiographie quelque peu romancée ou d'un roman s'appuyant sur du matériel autobiographique ? Midori Nakamura, de son côté, se place dans une perspective narratologique et fonctionnaliste, étudiant la création et l'évolution d'un couple de personnages secondaires au cours de la genèse de L'Assommoir. Elle montre comment ces deux personnages naissent par scissiparité à partir d'une figure unique et comment Zola procède à un ajustement de leurs fonctions respectives aux différents stades de la genèse. Pour une bonne compréhension du processus, il faut toutefois remonter plus loin et étudier les différentes versions d'une œuvre

antérieure, la nouvelle Mon voisin Jacques. En effet, il apparaît que la figure composite, telle qu'elle se manifeste primitivement dans le dossier préparatoire de L'Assommoir, est une rémanence du personnage délibérément ambivalent qui formait le centre de la nouvelle. Ce réemploi est sans doute révélateur d'un aspect de l'imaginaire zolien, mais Midori Nakamura montre comment Zola a su se déprendre de la fascination que pouvait exercer sur lui une telle figure, pour la dédoubler et en répartir les composants entre deux entités simplifiées, conformes à la conception qu'il se faisait des personnages secondaires de roman.

La section Chroniques s'ouvre sur une présentation de la récente édition critique, « génétique et prospective », des œuvres d'Aimé Césaire. Albert James Arnold, maître d'œuvre de l'édition, montre comment elle renouvelle profondément notre connaissance de Césaire en replaçant chaque version des différents textes dans le contexte particulier qui a présidé à sa création. Enfin, à la suite des comptes rendus d'ouvrages, on trouvera, comme dans tous les numéros impairs, les « Nouvelles d'archives » qui permettent de prendre connaissance des fonds manuscrits récemment acquis par les principales bibliothèques françaises.

La Rédaction de *Genesis*